

LISTE DES DELIBERATIONS
Séance du 05 septembre 2023
Commune de La Grande Paroisse
Seine et Marne

L'an deux mil vingt-trois, le cinq septembre, à vingt heures trente, les membres composant le conseil municipal de La Grande Paroisse, se sont réunis à la mairie sur la convocation en date du 29 août 2023 et sous la présidence d'Emmanuel LEDOUX, Maire.

Sur les 23 membres du conseil municipal,

20 étaient présents : QUORUM ATTEINT : Emmanuel LEDOUX, Maire, Serge COURROUX, Catherine CAZES, Patrick SPELLER, Annick PROUT RIEU, Jean RIFFAUD, **adjoints**, Claudia AGUILAR, Dimitri ARNOULD, Fabrice AUBERT, Jean-Luc EVEN, Loïck FAGIS, Jean-Claude GALLOIS, Sandrine GERIN, Catherine LESSINGER, Danièle MARTINET CONTANT, Patrice PATAY, Christina QUERMELIN, Vincent ROCHER, Nelly RODIER-NICOLI et Laurence SIMON, **conseillers municipaux**.

1 était absente représentée : Isabelle MALTAVERNE représentée par Annick Prout-Rieu.

2 étaient absents excusés : Mélanie SAGNA et Pierre-Yves THOMAS.

Ce qui totalise 21 votants.

M. Patrick SPELLER a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATIONS APPROUVEES

Le procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 a été approuvé à l'unanimité.

DEL202322 : Par 19 voix Pour et 2 Contre, d'acquiescer les murs du café du centre, d'inscrire une décision modificative, de contracter un emprunt auprès de la Banque Postale et d'autoriser Monsieur le Maire à entamer toutes les démarches et à signer tous documents y afférents.

DEL202323 : A l'unanimité, d'attribuer (montants HT) :

- à la SARL CHASTRAGNAT située 5 rue Habert- BP 30044 - 77872 MONTEREAU CEDEX (SIRET 353 803 786 000 22) le lot 5 (électricité, chauffage, ventilation) pour un montant de 34 865 € (*montant initial de 33 295 € + option VMC cuisine 1 570 €*) .
- à la SARL ASL SOLUTIONS située ZAE les Perruches - 4 rue de la Forêt 95350 SAINT BRICE SOUS FORET (SIRET 828 011 171 000 34), les lots suivants :
 - ✓ Le lot 1 (Démolition Gros Œuvre Carrelage) pour un montant total de 51 578.30 € (*montant initial 42 328.30 € + option bardage bois débords toiture 7 250 € et option descente EP 2 000 €*),
 - ✓ Le lot 2 (Menuiseries extérieures) pour un montant total de 60 370 € (*montant initial de 58 370 € + option organigramme clefs 2 000 €*),
 - ✓ Le lot 3 (Plâtrerie Cloisons Doublages) pour un montant total de 13 724 € (*montant initial de 11 724 € + option panneaux acoustiques 2 000 €*),
 - ✓ Le lot 4 (Menuiseries intérieures) pour un montant de 61 465 €, (sauf à ce que, suite au sondage du sol, le sol de la salle de réception soit trop usé et auquel cas le poste ponçage et vitrification serait retiré à hauteur de 10 296 € ramenant le montant du marché à 51 169 €)

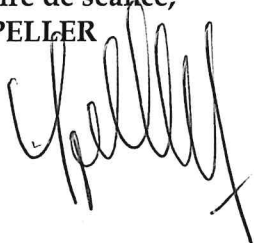
- ✓ Le lot 6 (Plomberie) pour un montant de 8 881.50 €,
- ✓ Le lot 7 (Peinture sols souples) pour un montant total de 39 353.70 € (*montant initial de 36 103.70 € + option peinture façade 3 250 €*), (sauf à ce que, suite au sondage du sol, le sol de la salle de réception soit trop usé et auquel cas il serait recouvert d'un sol souple pour un montant de 11 676.60 € ramenant le montant du marché à 51 030.30 €).

et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents.

DEL202324 : A l'unanimité, de vendre 24 m2 de la parcelle AE 0181 pour un montant de 4 320 € à M. Alexandre AGOGUE, de faire intervenir le géomètre pour mettre à jour le cadastre et d'en régler les frais et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents.

En Mairie, le 06 septembre 2023.

**Le secrétaire de séance,
Patrick SPELLER**



**Le Maire,
Emmanuel LEDOUX**

